

AVENANT 2020 À LA CONVENTION DE COOPÉRATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE 2017-2020

ENTRE :

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS, domicilié Hôtel du Département, 93 006 BOBIGNY Cedex, représenté par M. Stéphane Troussel, président du conseil départemental, agissant en vertu de la délibération n° de la commission permanente du conseil départemental du

ci-après dénommé le Département,

d'une part,

ET :

LA COMMUNE D'ÉPINAY-SUR-SEINE domiciliée Hôtel de Ville, 1-3 rue Quétigny, 93 806 ÉPINAY-SUR-SEINE CEDEX, représentée par son maire, M. Hervé Chevreau, agissant en vertu de la délibération n° du conseil municipal du

ci-après dénommée la Commune,

d'autre part

Il est exposé et convenu ce qui suit.

En application de la convention de coopération culturelle et patrimoniale entre le Département et la Commune d'Épinay-sur-Seine, le présent avenant est conclu pour l'année 2020.

Article 1 - Programme d'actions

Pour l'année 2020, les deux parties conviennent de retenir dans le cadre de la convention les actions suivantes :

Au titre de l'axe Art et culture dans l'espace public et de l'axe Valorisation patrimoniale :

- *Histoires d'art à Épinay-sur-Seine* : de septembre 2020 à novembre 2021, cycle de cours d'histoire de l'art en partenariat avec la Réunion des musées nationaux-Grand Palais, destiné au grand public, complété par des ateliers en lien avec les thèmes évoqués, des visites de sites patrimoniaux spinassiens et de sorties (Château de Ladoucette à Drancy, École nationale du paysage à Versailles). Les thématiques abordées sont les suivantes : *Comment lire une architecture ?*, *Comment lire une photographie ?*, *L'art peut-il être industriel*, *Street art et art urbain*, *Les parcs à l'anglaise*, *Comment lire une peinture ?*

Ce projet se construit avec l'appui scientifique des chargés d'inventaire du service du patrimoine culturel du Département et le soutien technique avec le développement de la web-appli et des actions de valorisation attachées. Le Comité départemental du tourisme et l'Office de tourisme de

Plaine Commune sont également impliqués dans ce projet : **4 850 euros**

- *Rencontres musicales hors les murs*, conçues pour le grand public, dans l'espace public et à la médiathèque Colette, de septembre 2020 à juillet 2021, par le conservatoire, le Pôle musical d'Orgemont et le service des relations internationales : programmation de concerts et de rencontres avec les musiciens faisant découvrir la richesse musicale des artistes émergents de la Seine Saint-Denis ou de villes jumelées avec Épinay-sur-Seine (Ville de Ramallah en Palestine). Les artistes programmés sont : le groupe Tafel, Ramzi Aburedwan, le groupe Esperanza, le PMO social club : **10 150 euros**.

Article 2 - Financement

Sur la base de ce programme annuel d'actions, le Département attribue à la Commune d'Épinay-sur-Seine une subvention d'un montant de **15 000 euros**, pour l'année 2020.

Fait à Bobigny, le

Pour la Commune d'Épinay-sur-Seine,
le maire,

Pour le Département,
le président du conseil départemental
et par délégation,
le directeur général des services,

Hervé Chevreau

Olivier Veber